



FORMATION DE TUTEUR AMBASSADEUR DES METIERS HOTELLERIE-RESTAURATION

Durée, contenu, lieu : toutes nos formations sont adaptables en fonction de vos besoins.
Le coût est déterminé en fonction de la durée, du lieu de formation (entreprise, centre de formation...) et des effectifs.



Objectifs et Résultats attendus

Devenir Tuteur - « Ambassadeurs des métiers » accrédité par la CPNE/IH

Moyens pédagogiques

Documents de liaison entreprise / centre de formation
Support pédagogique remis à chaque stagiaire

Public et pré-requis

Les chefs d'entreprise ou les salariés tuteur d'apprenants en alternance

Contenu pédagogique

3 jours, de 9h30 à 17h30 = 20 heures

La fonction Tutotale

- Identifier le potentiel de la personne
- Présenter l'environnement de l'entreprise
- Formuler les attentes de l'entreprise
- Transférer les compétences dans le cadre d'un apprentissage « sur le tas »
- Organiser le poste de travail
- Communiquer dans l'entreprise

Dispositif d'accréditation Tuteur de la CPNE-IH

- Identifier le rôle de la CPNE/IH dans le secteur
- Appréhender le fonctionnement des CQP
- Etre tuteur dans la préparation d'un CQP
- La place de cette évaluation dans la décision du jury

Dispositif d'accréditation « Ambassadeurs des Métiers » de la CPNE-IH

- Etre « Ambassadeur des métiers »
- Les techniques de communication pour valoriser le métier
- Identifier les avantages et les inconvénients des métiers
- Elaborer un argumentaire
- Répondre aux objections avec diplomatie

FORMATION



CONTACTEZ :

POLE FORMATION CONTINUE
107 avenue Michel Crépeau
17024 LA ROCHELLE Cedex 1

Isabelle Di Mascio tél. 05.46.50.03.15
i.dismascio@cm-larochelle.fr

Isabelle Gemin tél. 05.46.50.03.18
i.gemin@cm-larochelle.fr

Prochaines dates

Pour connaître les prochaines dates
consultez le catalogue des formations :
www.cm-larochelle.fr